

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP) VALANT ACTE D'ENGAGEMENT

OBJET DU MARCHÉ

Refonte de l'identité visuelle de la commune du Touvet



Article 1 : Contexte et objet du marché

La commune du Touvet, 3200 habitants est située dans la vallée du Grésivaudan entre Grenoble et Chambéry. Cette position géographique lui confère une identité « nature » très recherchée de fait de sa proximité avec les grands axes de communication. La qualité de vie des habitants est souvent mise en avant : cadre naturel, services, dynamique associative etc. Le Touvet est aussi apprécié par son cœur de village vivant, sa place avec des commerces et son marché.

La nouvelle municipalité, élue par élections anticipées intégrales en juillet 2024 souhaite mettre en place une nouvelle identité visuelle, à la fois sur ses supports de communication mais aussi sur l'espace public.

La particularité de ce projet est de s'appuyer sur une concertation des habitants qui a eu lieu à l'automne 2024.

Article 2 : Prestations et attendus

1. Définition de la direction artistique

- ✓ Un moodboard (planche de tendance) sera réalisé en amont des prestations suivantes et présenté aux élus.
- ✓ Il devra présenter les tendances, valeurs et objectifs du travail réalisé par la suite via des couleurs, photos, illustrations, textes, mots, imprimés, etc.
- ✓ Il s'appuiera notamment sur l'analyse des résultats de la concertation des habitants. Les éléments de restitution de cette concertation lui seront fournis par la commune.

2. Réalisation d'un logo

- ✓ Logo attendu en versions : quadri, monochrome, noir, blanc
- ✓ Logo facilement utilisable sur les réseaux sociaux
- ✓ Livraison d'un dossier comprenant le logo sous les formats : ai (source), jpg, png, pdf
- ✓ Tailles d'utilisation minimales, zones de protection
- ✓ Il est attendu 3 propositions graphiques de styles différents. Après le choix d'une proposition graphique, la prestation comprend 3 allers-retours de modification.
- ✓ Création d'un logo animé

3. Réalisation d'une charte graphique

- ✓ Justification des choix
- ✓ Thème de couleurs : primaires et secondaires. Print et web.
- ✓ Typographies : pack complet, cohérent et lisible (titrages, texte courant, exergues, etc ;). Si possible dans le stock Adobe ou autre gratuit. La/les typos de texte courant doivent pouvoir être utilisées par les agents rédacteurs de courriers, notes, etc. donc installables sur pack office.
- ✓ Eléments graphiques : illustrations thématiques et décoratives.
- ✓ Utilisation des photos : formats, cadre, emplacements, etc.

4. Réalisation de maquettes « types » print pour :

- ✓ Journal municipal

Proposition de 3 formats avec précisions des contraintes de coût d'impression.

Gabarit de Une et de 4^e de couv

Gabarits pour chaque rubrique : sommaire, édito, actualités, dossier, infos pratiques, pages thématiques.

Styles de paragraphes pour : chapeau, titres, sous-titres, texte, exergues

Pour info, le journal peut faire entre 20 et 32 pages (en format A4). Il est distribué dans chaque boîte aux lettres. Il doit être très lisible en print et en pdf pour le web.

- ✓ Mensuel « Touvet Animations »

Le Touvet Animations est un feuillet A4 R/V mensuel distribué dans les boîtes aux lettres et qui regroupe les événements municipaux et associatifs chaque mois.

- ✓ Livret des associations

Livret annuel A5 32 p de présentation des associations.

- ✓ Papier en-tête
- ✓ Cartes de visite
- ✓ Éléments graphiques pour site web

Article 3 : Propriété intellectuelle et cession des droits

Le candidat retenu certifie être le seul détenteur des droits de propriété intellectuelle sur les prestations réalisées ; aucun tiers ne peut revendiquer un droit quelconque sur les éléments livrés objets de cette consultation qui ont vocation à être utilisés par la commune du Touvet.

Le candidat retenu s'engage à céder la totalité des droits patrimoniaux attachés aux ouvrages livrés à la COMMUNE DU TOUVET. Il ne peut en aucun cas faire usage de ces ouvrages que ce soit à titre gratuit ou onéreux.

Le candidat retenu cède les droits d'utilisation à la commune du Touvet à perpétuité.

Les fichiers sources (.ai, .ind., .psp, etc.) seront fournis par le prestataire et seront propriété de la commune du Touvet.

Article 4 : Contenu des prix

Les prix sont exprimés en HT et en TTC et sont décomposés par prestation décrites à l'article 2.

Article 5 : Critères de sélection des offres

1. Prix avec décomposition par prestation : 30/100
2. Références et compétences, personnel mis à disposition : 20/100
3. Valeur technique (qualité, originalité et pertinence au travers de la compréhension des objectifs, clarté de la proposition, prise en considération de la participation des habitants, méthodologie de projet, nombre « d'allers-retours » max sur les propositions, calendrier) : 50/100.

L'offre la mieux classée est retenue.

Article 6 : composition du dossier du candidat

Une présentation de la société : métiers, stratégie, chiffres d'affaires.

Un dossier technique comportant:

1. Les références du candidat sur une prestation comparable à celle de l'objet de l'appel à candidature ainsi que la composition de l'équipe et CV des membres.
2. La proposition technique intégrant :
 - la méthodologie de conduite de la mission
 - le calendrier
 - l'animation et le suivi proposés (nombre de réunions en mairie...),
 - les moyens dédiés (nombre de jours d'intervention par niveau de compétence pour chaque phase).
 - une sélection de travaux réalisés pour des clients illustrant la capacité à répondre aux demandes de prestations de la commune. (dont au moins un travail réalisé pour un client « acteur public/acteur institutionnel » le cas échéant.)

- une note de préconisation globale pour répondre aux attentes de la commune.

3. La proposition tarifaire (devis) avec le coût détaillé et global de la mission pour chacune des phases et reprenant le nombre de jours d'intervention par niveaux de compétence.

4. Tout élément supplémentaire permettant le jugement de la proposition.

Les propositions incomplètes, c'est-à-dire ne comprenant pas l'ensemble des documents formulés ci-dessus, seront écartées.

Les dossiers sont à envoyer à Axelle Viviani, responsable de la communication :
a.viviani@letouvet.com

Article 7 : Calendrier et budget

- Date limite de remise des offres : 06/12/2024 à 12h.
- Sélection du candidat : 16/12/2024

Le budget maximum alloué pour ce projet est de dix mille euros TTC (10 000 € TTC).

Le contrat est valable de sa signature à la livraison par le prestataire de l'ensemble des livrables attendus.

Toutes questions ou compléments d'information sont à formuler auprès de : Axelle Viviani, responsable de la communication, a.viviani@letouvet.com

Article 8 : engagement du candidat

Je soussigné (nom, prénom) : _____

Agissant au nom et pour le compte de : (Intitulé complet et forme juridique de la société)

Domicilié : _____

N° de téléphone : _____

E-mail : _____@_____

Ayant son siège social à : (Adresse complète et n° de téléphone)

Immatriculation à l'INSEE :

- N° d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) : _____
- Code d'activité économique principale (APE) : _____
- Numéro d'inscription au registre du commerce : _____

Après avoir pris connaissance du présent document, **que je déclare accepter sans modifications ni réserves.**

1°) M'engage, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus.

Mon offre m'engage pour la durée des prestations.

2°) Affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs, ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952.

3°) Demande que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte dont l'IBAN complet est joint :

JOINDRE L'IBAN COMPLET DE VOTRE BANQUE

À _____, le _____

Le candidat (Nom) :

Signature (précédée de la mention " Lu et approuvé ") et **cachet de la société**